

CONSTRUCTION
DE DÉFENSE
CANADA



DEFENCE
CONSTRUCTION
CANADA

PLAN SUR L'ACCESSIBILITÉ

2023 à 2025

Contenu

Sommaire	3
Contexte	5
Introduction	5
Commentaires	6
Formats substitués	8
Engagement de CDC à l'égard de l'accessibilité	8
Obstacles recensés	8
Initiatives réalisées à ce jour	8
Initiatives prévues	11
Emploi	11
Cadre bâti	11
Technologies de l'information et des communications	12
Communications, autres que les TIC	13
Approvisionnement en biens, services et installations	15
Conception et prestation des programmes et services	16
Consultations	17
Glossaire	18
Références	20

Sommaire

Construction de Défense Canada (CDC) offre un soutien dans le domaine de l'infrastructure au ministère de la Défense nationale et au Centre de la sécurité des télécommunications.

À titre de société d'État fédérale, CDC est assujettie à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA).

La LCA a été adoptée pour contribuer à faire du Canada un pays exempt d'obstacles d'ici 2040 au moyen d'une approche proactive, mise de l'avant par les organismes de compétence fédérale, visant à reconnaître, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité.

Depuis l'entrée en vigueur de la LCA en 2019, la société CDC a recensé plusieurs obstacles, qu'elle s'efforcera d'éliminer ou de prévenir au cours des prochaines années. Il s'agit notamment d'un éventail d'obstacles comportementaux, technologiques, systémiques, physiques, architecturaux et liés à l'information ainsi qu'aux communications.

Dans le cadre de cet engagement continu visant l'amélioration de l'accessibilité pour la population canadienne, CDC a déjà entrepris quelques initiatives afin de lever ces obstacles. Par exemple, la Société a intégré des fonctions d'accessibilité à son portail électronique d'approvisionnement et à sa plateforme de formation du personnel, en plus d'avoir mis à jour ses politiques pour qu'elles tiennent compte des questions d'accessibilité.

Le présent plan énonce les autres travaux que CDC entend réaliser entre 2023 et 2025, notamment les suivants :

- élaborer une orientation et une liste de vérification pour le personnel interne de CDC afin de garantir l'accès à tous les événements en personne de CDC et, au besoin, la mise en place de mesures d'adaptations raisonnables, notamment des solutions alternatives en ligne;
- améliorer l'accessibilité des communications externes et internes de CDC, notamment s'assurer que toutes les publications externes non techniques respectent les directives en matière d'accessibilité et sont offertes dans des formats substitués sur demande;
- sensibiliser le personnel aux personnes handicapées, à leurs difficultés et à leurs alliés.

Pour concevoir ce plan, CDC a consulté des personnes handicapées au cours de l'année 2022. Conformément à la LCA, CDC produira des rapports d'étape en 2023 et en 2024, et publiera un nouveau plan en 2025 en fonction des progrès accomplis, des commentaires des intervenants et des priorités du gouvernement.

Contexte

Introduction

Construction de Défense Canada (CDC) offre des services novateurs et rentables en matière de passation de marchés, de gestion de contrats de construction, d'infrastructure et d'environnement, et fournit du soutien au cours du cycle de vie afin de répondre aux impératifs de défense du Canada. Le ministère de la Défense nationale et le Centre de la sécurité des télécommunications sont les clients-partenaires de CDC.

L'effectif de CDC, qui compte plus de 1 000 personnes, est réparti dans des bureaux situés sur les bases des Forces armées canadiennes partout au Canada, dans six bureaux régionaux (Halifax, Montréal, Ottawa, Kingston, Edmonton et l'île de Vancouver) et au siège social à Ottawa. Les membres du personnel de CDC sont également déployés pour appuyer les missions militaires à l'étranger.

En tant que société d'État fédérale, CDC est assujettie à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (LCA). La LCA et son [règlement](#) sont entrés en vigueur en 2019 pour contribuer à transformer le Canada en un pays exempt d'obstacles d'ici 2040.

Obstacle : Tout élément qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes handicapées. Les obstacles peuvent être de nature physique, architecturale, technologique ou comportementale. Ils peuvent aussi être liés à l'information ou aux communications ou encore découler de politiques ou de pratiques (obstacles systémiques).

Handicap : Une déficience ou une limitation fonctionnelle qui nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société. La déficience peut être physique, mentale, intellectuelle, cognitive, sensorielle et il peut s'agir d'un trouble d'apprentissage ou de la communication. Le handicap peut être de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non.

Entre autres choses, la LCA exige que les organismes fédéraux élaborent un plan en matière d'accessibilité visant à reconnaître, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité. Les plans consistent en une liste des initiatives que les organismes devront entreprendre sur une période de trois ans, à compter de 2023, et mettre à jour tous les trois ans, en plus de publier des rapports d'étape entretemps.

Pour concevoir son plan en matière d'accessibilité, CDC a mis sur pied un groupe de travail sur l'accessibilité, composé de membres de la haute direction provenant de divers secteurs opérationnels de CDC. Ce groupe mènera les efforts de CDC visant à recenser, à prévenir et à lever les obstacles à l'accessibilité et à respecter la LCA.

CDC a élaboré son plan au cours de 2021 et de 2022, en tenant compte des principes qui se trouvent à l'article 6 de la LCA.

À cette fin, CDC a également mené des consultations auprès de personnes handicapées pour définir son plan en matière d'accessibilité et les mesures à prendre ou à améliorer en vue d'accroître l'accessibilité de ses installations. Les commentaires que CDC a reçus dans le cadre de ces consultations ont façonné le présent plan.

Le plan de CDC en matière d'accessibilité de 2023 à 2025 représente la prochaine étape importante du processus de la Société vers l'instauration d'une culture de l'accessibilité et la garantie d'une accessibilité accrue pour la population canadienne.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'accessibilité à [CDC sur le site Web](#) de la Société. Le [site Web du gouvernement du Canada](#) présente le contexte de la LCA et diverses activités que met en œuvre le gouvernement pour créer des communautés, des milieux de travail et des services qui permettent la pleine participation de tous à la société, et ce, sans avoir à surmonter d'obstacles.

Le glossaire à la page du présent document fournit des définitions utiles de certains termes clés liés à l'accessibilité.

Commentaires

Le plan sur l'accessibilité de CDC a été élaboré à l'aide des commentaires de divers intervenants. La Société est toujours disposée à recevoir votre avis relativement à ce plan, à notre processus de rétroaction, à nos rapports d'étape et à tout obstacle que vous rencontrez. Par ailleurs, vous pouvez utiliser les moyens ci-dessous pour demander d'obtenir ce plan, des rapports d'étape ou des documents dans les formats accessibles suivants : **impression, gros caractères, braille, format audio ou électronique.**

Notre processus de rétroaction est simple. Pour faire part de vos commentaires anonymement ou en incluant votre nom et vos coordonnées, vous n'avez qu'à :

- appeler au 613-998-9548 ou au 1-800-514-3555 (sans frais)
- les télécopier au 613-998-1061
- remplir le formulaire de rétroaction sur la page consacrée à l'accessibilité à <https://www.cdc-dcc.gc.ca/a-propos-de-cdc/accessibilite>
- les envoyer par courriel à accessibility@dcc-cdc.gc.ca ou à accessibilite@dcc-cdc.gc.ca

-
- les envoyer par la poste à :
Construction de défense Canada
Constitution Square, 19^e étage
350, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0K3
ATTN : Gouvernance et affaires juridiques, accessibilité

Un membre de notre équipe Gouvernance et affaires juridiques accusera réception de vos commentaires (s'ils ne sont pas anonymes) et fera un suivi directement auprès de vous.

Formats substitués

Si vous voulez recevoir une copie de ce plan, un rapport d'étape (lorsque publié) ou une description du processus de rétroaction sur le plan en matière d'accessibilité de CDC dans un format substitué, conformément à la LCA, veuillez communiquer avec CDC comme indiqué ci-dessus.

Engagement de CDC à l'égard de l'accessibilité

CDC s'engage à faire progresser l'accessibilité pour la population canadienne en temps opportun, en se fondant sur les principes de la LCA. Pour ce faire, CDC veillera à ce que les membres de son personnel et les candidats aux postes ne se heurtent à aucun obstacle à l'emploi ou à l'accès aux lieux de travail de CDC.

CDC s'engage à poursuivre un dialogue continu avec les personnes handicapées et leurs alliés, et à intégrer à la planification, dans la mesure du possible, leur rétroaction et les commentaires reçus au moyen du processus officiel, afin d'améliorer les initiatives en cours et d'en élaborer de nouvelles.

Obstacles recensés

Depuis qu'est entrée en vigueur la LCA en 2019, la société CDC a recensé plusieurs obstacles (comportementaux, technologiques, systémiques, physiques, architecturaux et liés à l'information ainsi qu'aux communications), qu'elle s'efforcera d'éliminer ou de prévenir au cours des prochaines années.

CDC a notamment détecté des obstacles dans les domaines suivants : la documentation interne et externe, la production vidéo, les applications d'affaires, les processus opérationnels internes, l'accessibilité dans certains lieux de travail de CDC, le niveau de scolarité, la sensibilisation aux handicaps et aux alliés, ainsi que les mesures d'adaptation lors d'événements publics.

Initiatives réalisées à ce jour

CDC a déjà entrepris un certain nombre d'initiatives dont l'objectif est de cerner les obstacles, y compris les suivants :

Recrutement accru de personnes handicapées

CDC a fait appel à des organismes dédiés aux personnes handicapées partout au Canada pour l'aider à trouver des candidats handicapés afin qu'ils participent aux possibilités d'emploi à CDC.

Stratégies de diversité et de bien-être mises en œuvre au sein de la Société

CDC a mis en œuvre des stratégies d'entreprise – et les mets à jour périodiquement – axées sur la diversité et l'inclusion ainsi que sur le bien-être et la santé mentale en milieu de travail. L'objectif des stratégies consiste à s'assurer que CDC offre un milieu de travail accueillant, respectueux, inclusif et sain à tous les membres de son personnel, ce qui favorise l'accessibilité pour tous, y compris les personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale.

Dans le cadre des stratégies, CDC exécute une série complète d'activités de sensibilisation, de formation, d'élaboration et d'amélioration des politiques.

Politiques mises à jour ou nouvelles politiques

CDC a mis à jour sa Politique en matière d'ergonomie afin d'accroître la sensibilisation à l'importance de l'ergonomie en milieu de travail. Aux termes de la politique, les membres du personnel de CDC peuvent demander une évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail afin d'atténuer le risque de blessure de nature ergonomique pouvant causer un handicap.

CDC a adopté une Politique de lieu de travail flexible dans le cadre de laquelle les membres du personnel de CDC peuvent choisir leur lieu de travail, ce qui permet aux personnes handicapées d'exercer leurs fonctions plus facilement.

Cadre régissant le retour sur le lieu de travail de façon sécuritaire

Ce cadre de CDC vise à faciliter le retour sur le lieu de travail de façon sécuritaire dans le contexte de l'après-pandémie et accorde la priorité absolue à la santé et à la sécurité physique et physiologique du personnel de CDC. Le cadre tient compte des effets possibles du retour sur le lieu de travail et permet aux gestionnaires de prendre en considération les circonstances de chaque membre du personnel.

Amélioration de l'environnement de travail numérique

CDC a amélioré son environnement de travail numérique par l'utilisation d'outils comme Microsoft Teams et le stockage informatique en nuage, ce qui permet au personnel de CDC de travailler et de collaborer avec leurs collègues, les clients-partenaires et l'industrie, qu'ils se trouvent sur le lieu de travail physique ou virtuel de CDC.

Refonte de marque et actualisation du site Web de CDC

CDC a procédé à l'actualisation de son site Web et à une refonte de marque en 2021 en tenant compte des directives en matière d'accessibilité (notamment celles se rapportant au contraste de couleurs, à la lisibilité, à la navigation et à la structure des informations).

Mise en œuvre d'un processus d'approvisionnement en ligne

CDC a mis en œuvre un processus d'approvisionnement en ligne pour permettre aux soumissionnaires de participer aux contrats de CDC sur un portail électronique et d'utiliser des outils d'accessibilité qui ne sont pas offerts dans le cadre d'approvisionnements sur papier.

Mise en place d'une plateforme de formation du personnel qui comprend des fonctions d'accessibilité

CDC a mis en place une plateforme numérique de formation du personnel qui comprend des fonctions d'accessibilité, comme le sous-titrage codé et la transcription de texte.

Participation à la formation sur la loi sur l'accessibilité

Les membres du groupe de travail sur l'accessibilité ont suivi une formation portant sur le respect des lois sur l'accessibilité afin de mieux comprendre les exigences législatives en matière d'accessibilité et les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées.

Initiatives prévues

La section qui suit présente les initiatives que CDC a prévu entreprendre au cours des trois prochaines années et au-delà pour accroître l'accessibilité dans tous les secteurs d'activité sur lesquels la Société exerce un contrôle.

Emploi

À moyen terme, CDC entend continuer d'examiner ses politiques d'emploi afin de s'assurer qu'elles sont exemptes d'obstacles à l'accessibilité et qu'elles favorisent une plus grande accessibilité à CDC.

Cadre bâti

À moyen terme, CDC prévoit élaborer des directives et une liste de vérification internes à l'intention de son personnel pour garantir l'accessibilité lors des événements de la Société qui ont lieu en personne. CDC a également l'intention, à moyen terme, d'examiner tous les lieux de travail de CDC, y compris les lieux partagés avec les clients-partenaires, afin de garantir l'égalité d'accès pour tous les employés de CDC et, au besoin, des mesures d'adaptation raisonnables seront mises en œuvre, y compris des solutions virtuelles.

Fournir une orientation en matière d'accès aux événements de CDC qui se déroulent en personne

Description : CDC élaborera une orientation et une liste de vérification pour son personnel interne afin de garantir l'accès à tous les événements en personne de CDC et, au besoin, la mise en place de mesures d'adaptations raisonnables, dont des solutions de rechange en ligne.

Nature des obstacles : Physique, architecturale, systémique

Calendrier : Achèvement prévu d'ici décembre 2025

Responsables : Ressources humaines (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité)

Résultats attendus : Les membres du personnel de CDC, les clients-partenaires, les représentants de l'industrie et les autres intervenants ont accès aux événements de la Société qui se déroulent en personne, et des mesures d'adaptation raisonnables sont prises, au besoin, peu importe le handicap ou les obstacles rencontrés.

Analyser l'environnement bâti du lieu de travail pour déterminer les obstacles à l'accessibilité

- Description :** CDC examinera tous ses lieux de travail, y compris ceux partagés avec les clients-partenaires, pour assurer l'égalité d'accès à tout le personnel. La Société devra notamment repérer et éliminer les obstacles à l'accessibilité en collaboration avec les clients-partenaires lorsque ces derniers sont les responsables de l'installation. Au besoin, CDC fournira des mesures d'adaptation raisonnables, y compris des solutions virtuelles pour l'accès au bâtiment.
- Nature des obstacles :** Physique, architecturale, systémique
- Calendrier :** Achèvement prévu d'ici décembre 2025
- Responsables :** Opérations, avec l'appui des Ressources humaines et de la Technologie de l'information
- Résultats attendus :** Le personnel de CDC a accès à tous les lieux de travail de CDC, y compris ceux partagés avec les clients-partenaires. Les employés bénéficieront de mesures d'adaptation raisonnables, au besoin, peu importe leur handicap ou les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Technologies de l'information et des communications

À moyen terme, CDC compte élaborer un plan visant à améliorer l'accessibilité des technologies de l'information et des communications (TIC) utilisées quotidiennement par le personnel de CDC, par exemple les logiciels informatiques ou les appareils téléphoniques.

Améliorer l'accessibilité des TIC utilisées par le personnel de CDC

- Description :** CDC élaborera un plan visant à améliorer l'accessibilité des TIC utilisées quotidiennement par le personnel de CDC, notamment par la recherche des pratiques exemplaires, la consultation des employés et d'autres intervenants, l'examen des outils ou des fonctions technologiques accessibles dont le personnel se sert actuellement et le recensement des nouveaux outils ou des nouvelles fonctions technologiques accessibles dont la Société pourrait faire l'acquisition.
- Par ailleurs, CDC mettra en œuvre un plan de communication pour sensibiliser son personnel aux fonctions d'accessibilité des TIC actuelles et nouvelles.

Nature des obstacles : Technologique

Calendrier : Achèvement prévu d'ici décembre 2025

Responsables : Technologie de l'information (avec l'appui des Communications et du groupe de travail sur l'accessibilité)

Résultats attendus : CDC intègre les pratiques exemplaires relatives à la mise en œuvre de TIC accessibles au sein de la Société, pour que le personnel de CDC connaisse les outils et les fonctions de la technologie accessible et en tire parti, peu importe le handicap ou les obstacles rencontrés.

Communications, autres que les TIC

À moyen terme, CDC entend améliorer l'accessibilité ses communications externes et internes, notamment s'assurer que toutes les publications externes respectent les directives en matière d'accessibilité et sont offertes dans des formats substitués sur demande.

Élaborer une page Web sur l'accessibilité

Description : CDC conçoit actuellement sur son site Web une page d'accueil dédiée à du contenu sur l'accessibilité, par exemple le présent plan, les coordonnées du représentant de l'accessibilité désigné par CDC, et les instructions pour accéder à des formats substitués et pour fournir des commentaires sur l'accessibilité à CDC. La page Web soulignera également l'engagement de CDC à l'égard de l'accessibilité ainsi que ses plans et initiatives en la matière.

Nature des obstacles : Technologique, liée à l'information et aux communications

Calendrier : Achèvement d'ici décembre 2022 avec amélioration continue

Responsables : Communications (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité)

Résultats attendus : Le site Web de CDC comprend un endroit central permettant d'accéder aux ressources d'accessibilité et de s'informer sur les plans et les initiatives de CDC en la matière.

Améliorer l'accessibilité des publications externes

Description : CDC examinera et, au besoin, améliorera l'accessibilité de ses publications externes non techniques actuelles, notamment en les offrant dans une variété de formats substitués sur demande, lorsque possible.

CDC élaborera un plan et un processus encadrant les futures publications externes conformément aux directives en matière d'accessibilité. De plus, CDC offrira les publications externes produites dans le cadre de ce processus dans une variété de formats substitués, sur demande.

Nature des obstacles : Technologique, liée à l'information et aux communications

Calendrier : Achèvement prévu d'ici décembre 2025

Responsables : Communications (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité)

Résultats attendus : Les publications externes actuelles sont mises à jour pour être accessibles et sont offertes dans une variété de formats substitués, sur demande, lorsque possible. Par ailleurs, les futures publications externes sont produites conformément aux directives en matière d'accessibilité et sont offertes dans une variété de formats substitués, sur demande.

Concevoir une page intranet sur l'accessibilité

Description : CDC créera une section sur son intranet qui servira à présenter les ressources liées à l'accessibilité à l'intention de son personnel, notamment des directives relatives aux interactions avec les personnes handicapées, des normes et des listes de vérification se rapportant aux formats substitués, ainsi qu'un lexique de terminologie et de termes linguistiques appropriés pour parler d'accessibilité.

Nature des obstacles : Technologique et comportementale

Calendrier : Achèvement prévu d'ici décembre 2025

Responsables : Communications (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité)

Résultats attendus : Les membres du personnel de CDC peuvent facilement trouver les ressources sur l'accessibilité à un endroit central.

Garantir l'accessibilité de tout le contenu du site Web

Description :	CDC élaborera et mettra en œuvre un plan afin de rendre le contenu actuel et futur de son site Web conforme aux exigences les plus récentes des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG).
Nature des obstacles :	Technologique
Calendrier :	Achèvement prévu d'ici décembre 2024
Responsables :	Communications (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité)
Résultats attendus :	Le contenu du site Web de CDC est conforme à la dernière version des WCAG.

Approvisionnement en biens, services et installations

À long terme, CDC prévoit chercher à accroître ou à améliorer l'accessibilité sur son portail électronique d'approvisionnement, utilisé pour les soumissions relatives aux contrats de la Société.

Améliorer l'accessibilité du portail électronique d'approvisionnement

Description :	CDC examinera son portail électronique d'approvisionnement pour évaluer s'il est pertinent ou non d'ajouter ou d'améliorer des fonctions d'accessibilité, et pour déterminer comment procéder.
Nature des obstacles :	Technologique
Calendrier :	Achèvement prévu d'ici décembre 2025
Responsables :	Services des marchés (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité)
Résultats attendus :	Dans le cadre de futur renouvellement ou de future acquisition de services par CDC relativement à son portail électronique d'approvisionnement, la Société recensera et évaluera tout ajout ou amélioration à apporter aux fonctions d'accessibilité.

Conception et prestation des programmes et services

À moyen terme, CDC compte élargir son offre de programmes, déjà importante, pour y inclure des formations obligatoires sur la sensibilisation à l'accessibilité, l'intersectionnalité et les préjugés inconscients.

Intégrer une formation sur la sensibilisation à l'accessibilité

Description : CDC mettra sur pied et en œuvre une formation sur la sensibilisation à l'accessibilité à l'intention de son personnel et des formations supplémentaires pour les superviseurs sur le soutien aux personnes handicapées sur le lieu de travail.

Nature des obstacles : Comportementale

Calendrier : Achèvement prévu d'ici décembre 2025

Responsables : Ressources humaines (avec l'appui du groupe de travail sur l'accessibilité et de la gestionnaire nationale, formation et perfectionnement)

Résultats attendus : Tous les membres du personnel de CDC connaissent mieux et comprennent mieux les handicaps et les obstacles de la population canadienne, la façon de devenir des alliés des personnes handicapées. Tous les membres du personnel en contact avec le public, tels que le personnel de la réception, seront préparés à accueillir de manière appropriée les personnes handicapées sur le lieu de travail de CDC. Les superviseurs savent comment soutenir les personnes handicapées sur le lieu de travail.

Consultations

Pour l'élaboration de ce plan, CDC a consulté un large éventail d'organismes œuvrant pour les personnes handicapées. CDC a contacté, pour connaître leur avis, des groupes couvrant l'ensemble des handicaps (les troubles auditifs, visuels, cognitifs, mentaux et physiques) et des groupes de coordination de financement.

CDC a envoyé à chaque organisme une ébauche de son plan ainsi qu'un lien permettant d'accéder à un bref sondage. Les neuf questions du sondage ont été conçues pour solliciter des commentaires sur l'engagement global de CDC en matière d'accessibilité, comme démontré dans le plan, ainsi que sur l'efficacité probable des initiatives prévues.

De même, les employés de CDC ont eu accès à l'ébauche du plan sur l'intranet de CDC et ont été invités à répondre au sondage, de façon anonyme, s'ils le souhaitaient.

CDC s'est fait un devoir de terminer la majorité de son ébauche de plan avant de commencer les consultations, pour faire en sorte que les commentaires soient constructifs.

CDC a choisi d'utiliser une plateforme de sondage en ligne et son propre intranet pour s'assurer que le plus d'organismes et d'employés possible puissent participer. CDC souhaitait à la fois limiter les consultations en personne pendant la pandémie et accroître sa portée, étant donné que ses interactions et sa présence auprès du public sont limitées. Cependant, les répondants ont également été invités à envoyer un courriel à CDC pour demander d'obtenir le plan et le sondage dans un autre format s'ils en avaient besoin.

Le sondage s'est déroulé sur une période de 90 jours, du 13 juin 2022 au 12 septembre 2022, afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre, compte tenu des absences estivales du personnel et des employés des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.

Glossaire

LCA : La *Loi canadienne sur l'accessibilité*, L.C. 2019, ch. 10 et son règlement.

Plan en matière d'accessibilité : Un plan qui explique les mesures que prendra une organisation pour recenser, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité afin de rendre ses politiques, programmes, pratiques et services accessibles aux personnes handicapées.

Formats substitués : L'information est présentée dans un autre format qui est accessible aux personnes handicapées. Il est notamment question de texte audio, électronique, en braille et en gros caractères.

Obstacle : Tout élément qui nuit à la participation pleine et égale dans la société des personnes handicapées. Les obstacles peuvent être de nature physique, architecturale, technologique ou comportementale. Ils peuvent aussi être liés à l'information ou aux communications ou encore découler de politiques ou de pratiques (obstacles systémiques).

Braille : Un système de points en relief que les personnes aveugles ou ayant une basse vision peuvent lire à l'aide de leurs doigts.

Consultation : La sollicitation des commentaires auprès de personnes handicapées lors d'événements, par voie électronique ou par écrit, au moyen de documents ou d'enquêtes. La LCA exige que les organisations consultent les personnes handicapées au moment de préparer leurs plans en matière d'accessibilité et leurs rapports d'étape, et décrivent la façon dont elles mènent leurs consultations.

Handicap : Une déficience ou une limitation fonctionnelle qui nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société. La déficience peut être physique, mentale, intellectuelle, cognitive, sensorielle et il peut s'agir d'un trouble d'apprentissage ou de la communication. Le handicap peut être de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non.

Texte électronique : Texte formaté pour être compatible avec la technologie adaptée qui aide les personnes handicapées. Il peut être lu à voix haute à l'aide d'un logiciel de synthèse vocale de texte ou d'un lecteur d'écran.

Gros caractères : Texte dont la taille de la police est supérieure aux 12 points habituels et qui comprend d'autres fonctions d'accessibilité.

Lecteur d'écran : Logiciel qui permet aux personnes atteintes d'une déficience visuelle de lire des textes sur un ordinateur ou un téléphone intelligent.

Entité réglementée : Une organisation qui a des obligations en vertu de la LCA. Il s'agit notamment des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État et des entités privées sous réglementation fédérale.

Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) : Un ensemble de règles qui régissent la conception de sites Web pour que leur contenu et présentation soient accessibles.

Références

Interne

- Politique de lieu de travail flexible
- Cadre régissant le retour sur le lieu de travail de façon sécuritaire
- Stratégie de diversité et d'inclusion (2.0)
- Stratégie sur le bien-être en milieu de travail et la santé mentale
- Politique en matière d'ergonomie
- Politique d'obligation de prendre des mesures d'adaptation

Externe

- *Loi canadienne sur l'accessibilité*, L.C. 2019, ch. 10
- Règlement de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, DORS/2021-241
- Lignes directrices et modèles pour les plans sur l'accessibilité – Emploi et Développement social Canada
- Exemple d'un modèle de plan sur l'accessibilité – Emploi et Développement social Canada